

Le catalyseur d'accès à la santé gynécologique

La Démarche Handigynéco répond aux besoins des personnes en situation de handicap

Des sages-femmes qui s'engagent pour la santé de toutes les femmes

Des actions d'« aller-vers » dans les établissements médicosociaux handicap

Un suivi gynécologique individuel et de la prévention collective

LES CONSULTATIONS LONGUES DANS LE DROIT COMMUN...

Le 5 novembre, l'Assemblée Nationale a adopté à l'unanimité un amendement au projet de loi de financement de la Sécurité Sociale 2025 permettant de **généraliser et financer dans le droit commun** les consultations longues de suivi gynécologique par les sages-femmes ou les gynécologues au profit des femmes en situation de handicap. Une grande avancée pour garantir la pérennité de l'accès aux soins gynécologiques que nous appelons à maintenir en l'état dans le projet de loi final.



LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

A l'occasion de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes le 25 novembre, la **ministre déléguée aux personnes handicapées**, Charlotte Parmentier-Lecocq, a souhaité échanger avec les équipes du Centre ressources **Intimagir** et d'Handigynéco. L'importance de l'accès aux soins gynécologiques et à l'information en santé sexuelle à domicile et en foyers non médicalisés ont été abordés avec la ministre. Celle-ci a rappelé à cette occasion l'action du gouvernement pour inscrire le principe des consultations gynécologiques longues au profit des femmes en situation de handicap dans le financement de la Sécurité Sociale.

OÙ EN SOMMES-NOUS EN IDF?

Les sages-femmes Handigynéco ont déjà réalisé **1350 consultations** et animé **360 ateliers** pour 1250 professionnels et 1300 résidents. 40% des femmes suivies ont bénéficié d'examen complémentaires, 28% ont fait l'objet de prescriptions et **150 sont rentrées dans un parcours de soins coordonné** (pathologie gynécologique, cancer, ...)

En Décembre 2024, Handigynéco c'est :



HANDIGYNÉCO, TERRAIN D'ETUDES

Les travaux universitaires en lien avec le projet Handigynéco se poursuivent : Isabelle a publié un article sur l'accès aux soins dans La Croix sur la base de son projet de fin d'études de journalisme. Romane, étudiante sage-femme, poursuit son enquête dans les établissements médico-sociaux qui ont bénéficié des ateliers collectifs pour évaluer leur impact. Clémentine, autre future sage-femme, va s'intéresser aux freins persistants à l'accès au suivi gynécologique pour les femmes en situation de handicap. Constance, elle, prépare une thèse de médecine et s'intéresse à l'accessibilité de l'offre de soins pour les femmes en situation de handicap. Noëline, doctorante en santé publique, étudie les déterminants de santé sexuelle des jeunes atteint de troubles du spectre autistique.



EXTENSION DE LA FORMATION

Huit sessions de formation Handigynéco pour les sages-femmes ont été réalisées en Ile-de-France, 4 en régions. Pour 2025, déjà 6 sessions sont programmées partout en France. Nous commençons également à répondre à des **besoins supplémentaires** : formation des étudiantes sages-femmes en Ile-de-France, des sages-femmes et infirmiers des centres de santé sexuelle à Paris, mais aussi des internes en gynécologie. Deux médecins intervenant auprès des personnes en situation de handicap ont également pu bénéficier de la formation des sages-femmes.

PROCHAINE

FORMATION HANDIGYNÉCO

15-16-17 Septembre 2025

à l'IPP Paris Brune

Vous êtes sage-femme libérale et souhaitez vous engager pour la #santepourtoutes? C'est par là!



COMITÉ PARENTALITÉ

ECa s'est passé au Havre le 14 novembre. Le Comité Parentalité, associant plusieurs organisations engagées dans les questions de parentalité en situation de handicap dont le SAPPH de VYV 3 Ile-de-France, organisait son deuxième colloque. L'objectif était de partager les **constats et les progrès** deux ans après le premier colloque. Développement des Centres ressources Intimagir et des dispositifs Cap'Parents, généralisation d'Handigynéco, autant d'actions favorisant l'accès à la parentalité pour les personnes concernées.



CONGRÈS NATIONAL DES SAGES-FEMMES LIBÉRALES

Les équipes Handigynéco Normandie et Ile-de-France se sont retrouvées le 28 novembre à Troyes pour le Congrès national des sages-femmes libérales. Nos interventions (les origines du projet Handigynéco, les actions des sages-femmes, les modalités concrètes de la Démarche, les avantages de la posture et des outils du counselling) ont répondu aux interrogations des sages-femmes libérales de toute la France. Plusieurs d'entre elles ont manifesté leur intérêt pour la formation et la Démarche. Elles ont été mises en relation avec les chargés de projet Handigynéco dans leurs régions.

EXTENSION D'HANDIGYNÉCO EN ÉTABLISSEMENTS NON MÉDICALISÉS

La Démarche Handigynéco est maintenant largement déployée dans les établissements médico-sociaux médicalisés d'Ile-de-France, avec une couverture à presque 100% à Paris par exemple. C'est le moment pour certaines sages-femmes de commencer à répondre aux besoins de certains établissements non médicalisés (Foyers de Vie et Foyers d'Hébergement par exemple) en mettant en place des ateliers d'information et de prévention en santé sexuelle à destination des personnes accueillies et des professionnels qui les accompagnent. Elles pourront également aider à orienter les femmes de ces structures vers des professionnels de leur territoire qui pourront assurer leur suivi gynécologique, en ville et à l'hôpital. Après une phase pilote à Paris, les établissements non médicalisés des autres départements pourront bénéficier progressivement de cette extension de la Démarche Handigynéco grâce aux nouvelles sages-femmes formées en 2025.

UNE FILIÈRE GYNÉCO-HANDICAP DANS LES HAUTS-DE-SEINE

Le service de gynécologie de l'hôpital **Antoine Béclère à Clamart** va ouvrir en 2025 un temps de consultation gynécologique dédié aux femmes en situation de handicap. Suivi, contraception, échographie, accès aux spécialistes, petite chirurgie pourront être programmés au plus près des besoins des patientes du bassin des Hauts-de-Seine. Les sages-femmes Handigynéco, mais aussi tous les professionnels d'accompagnement pourront y orienter les femmes accompagnées dans les Hauts-de-Seine.



CPTS

Communautés professionnelles territoriales de santé



COOPÉRATION AVEC LES CPTS

Les Communautés professionnelles territoriales de santé regroupent les professionnels de santé, à l'échelle de la communauté de communes, autour d'un **projet de santé**. L'interconnaissance des dispositifs d'accès aux soins dédiés handicap avec les coordinateurs des CPTS permet une plus grande efficacité dans l'organisation des parcours de soins. Nous continuerons en 2025 à présenter le dispositif Handigynéco aux professionnels des CPTS, notamment dans les bassins non encore couverts par les sages-femmes Handigynéco.



HANDIGYNÉCO ET STRATÉGIE TND/TSA

Le 13 décembre avait lieu le premier Comité technique de l'ARS Ile-de-France pour la mise en place de la stratégie Troubles du Neuro-Développement / Troubles du Spectre Autistique coordonnée par le Délégué interministériel Etienne Pot. Ce fut l'occasion de présenter les dispositifs d'accès aux soins dédiés aux personnes en situation de handicap et la façon dont ils peuvent répondre aux besoins des jeunes présentant des TND/TSA. Le Dr Wanda Yekhef a présenté l'action des Handiconsults et la sage-femme Véronique Simonnot a présenté la Démarche Handigynéco, et notamment l'importance de la réassurance et du repérage des violences.



ÉVÉNEMENTS À VENIR...

- 13-15 janvier : **Formation Handigynéco**
- 6 février : Journée Vulnérabilités - Périnatalité 78
- 13-14 mars: Journées nationales sages-femmes - Montrouge
- 15-16 mai : Congrès de la Société Française des Consultations dédiées handicap - Caen
- 21 mai : Assises nationales des sages-femmes - Montpellier
- 11-12 juin : Colloque Violences sexuelles sur mineurs en situation de handicap - Paris
- 15-17 sept. : **Formation Handigynéco**
- 17 oct. : Accès aux soins handicap- Bruxelles



2025, HANDIGYNÉCO PARTOUT EN FRANCE

Depuis février 2024, chaque région doit mettre une offre en santé sexuelle à destination des personnes en situation de handicap. Presque toutes les régions ont donc déployé la Démarche Handigynéco. Les porteurs de projet régionaux et les ARS se rencontrent régulièrement, partagent leurs avancées, leurs expériences et les bonnes pratiques de projet. Nous coopérons également sur des sujets transversaux comme la formation et l'évaluation.

Handigynéco agit aussi au bénéfice des personnes qui présentent des troubles psychiques



Consultation dans un établissement APF France Handicap



NOUS RETROUVER

Coordination : Benjamin VOUHE - benjamin.vouhe@idf.vyv3.fr / 06 49 26 86 67
 Sage-femme référente : Frédérique PERROTTE - frederique.perrotte@idf.vyv3.fr
 Web : <https://idf.vyv3.fr/handicap/handigyneco/>
 LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/handigyneco-idf>

MON PARCOURS
HANDICAP
.gouv.fr



POUR PLUS
D'INFORMATIONS

